



1. EDITORIAL

L'EEP « Centre de la Ferme » accueille 67 mineurs âgés de 8 à 18 ans dont le développement affectif, social, scolaire et professionnel est compromis. L'accueil se fait :

- au service « **internat** », dans le cadre d'un hébergement semi-individuel de 42 places (dont 2 places pour les accueils d'urgence),
- au service « **APAJ** », dans le cadre de l'accueil de jour mixte de 20 places et de l'hébergement individuel en studios de 5 places.

Ces enfants et adolescents sont confiés à l'établissement :

- par les Directions Départementales de l'Aide Sociale,
- par les Magistrats pour enfants,
- sur réquisition du Procureur dans le cadre de l'accueil d'urgence.

L'accueil et la prise en charge de l'enfant et de sa famille à l'E.E.P. reposent sur quelques principes fondamentaux :

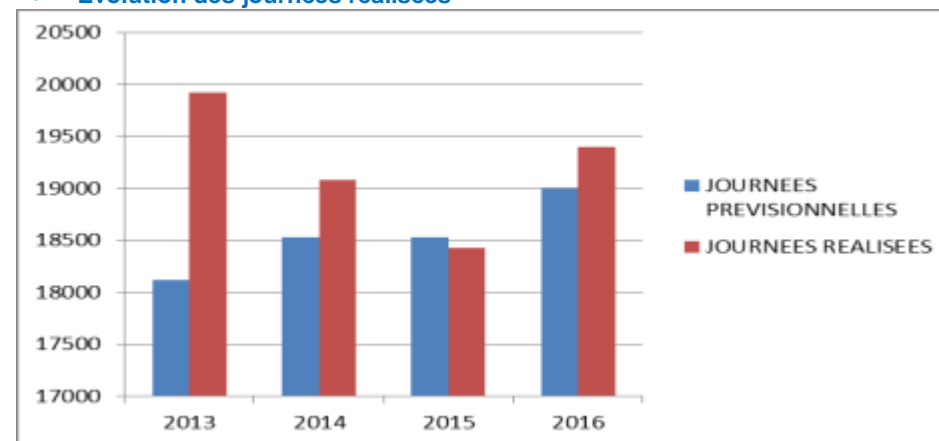
- le respect de la personne,
- la primauté de la parole sur la violence,
- le parcours du jeune et la continuité de l'accompagnement,
- la responsabilité des adultes à l'égard d'une personne en devenir.

2. MISSIONS /PRESTATIONS DELIVREES

- **Chiffres clés concernant les bénéficiaires accueillis dans l'année**

	2013	2014	2015	2016
AGREMENT	67	67	67	67
JOURNEES PREVISIONNELLES	18121	18531	18531	19000
JOURNEES REALISEES	19918	19081	18429	19403
ECARTS	1797	550	-102	403
	9,92%	2,97%	-0,55%	2,12%
EFFECTIF AU 31 DECEMBRE	69	65	69	69
TAUX D'OCCUPATION	109,92	102,97	99,45	102,12
NOMBRE DE BENEFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNEE	128	105	124	122

• Evolution des journées réalisées



3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1 Vie de l'établissement

Après plusieurs années de fonctionnement, le service de Remédiation Scolaire de l'EEP a fermé ses portes.

M. LEVASSEUR, chef de service depuis 1983, a fait valoir ses droits à la retraite. M. LEVEL, son successeur a intégré l'équipe de l'internat en novembre 2016.

Plusieurs camps ont été réalisés. Fin août, tous les groupes sont partis durant une semaine, ce qui a permis de créer une cohésion, de préparer la rentrée et de pouvoir très vite engager des projets personnalisés dès le retour en classe.

3.2 Partenariat

Un partenariat a été mis en place avec l'association Lumière (action de solidarité « potirons bio » avec la mairie de Riedisheim). Un autre partenariat a aussi vu le jour avec le collège de Zillisheim, nous permettant de récolter des cadeaux pour nos bénéficiaires.

3.3 Travail avec les familles

Afin de prendre en compte la problématique de l'adolescent dans sa globalité, nous mettons l'accent sur la dimension affective en travaillant étroitement avec les familles.

Ainsi, chaque éducateur référent participe à des rencontres avec les familles. Ce travail d'accompagnement consiste à valoriser les compétences parentales et à conforter la place de l'adolescent dans sa famille quand cela est possible. Malheureusement, pour certains, un travail de séparation est nécessaire et l'éducateur les soutient pour trouver un nouvel équilibre relationnel parents-enfant.

Un goûter interculturel a été organisé avec les parents des enfants du GS-1 à l'occasion de Noël.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Bilan relatif à la vie quotidienne :

Les moments d'échange bimensuels réunissant tous les jeunes de chaque groupe avec des éducateurs et la psychologue sont désormais bien ancrés dans le fonctionnement de l'institution et sont un repère temporel pour les jeunes.

Bilan relatif à la vie institutionnelle :

Des projets ont abouti : atelier de médiation parents-enfants, atelier de prévention routière, de citoyenneté et écologie (sur le thème du tri sélectif), sensibilisation à la loi et sensibilisation aux effets de l'addiction, groupe de parole sur les relations amoureuses et la sexualité, une action artistique « peinture murale » avec la mairie, une action de solidarité envers les enfants hospitalisés.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31/12/16

Nous avons accueilli quatre volontaires en service civique qui avaient pour mission de développer l'utilisation de jeux de société pédagogiques et de faire du soutien scolaire.

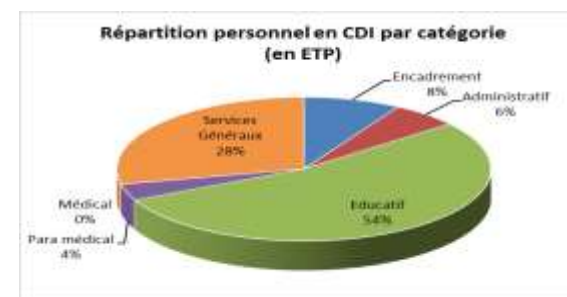
CDI

Evolution personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en équivalent temps plein)

2014	2015	2016
52,47	50,27	47,52

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

Colonne1	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	47,52	4,00	2,75	25,50	1,75	0,02	13,50
CDD temporaire	2,00			2,00			
CDD remplacement	9,00			5,50			3,50
Contrats aidés	1,00			1,00			
Maitres	0,00						



6. CONCLUSION

Un événement institutionnel important a été le départ du chef de service qui était dans l'établissement depuis 39 ans. Il a été remplacé par quelqu'un d'expérimenté qui a une bonne connaissance de secteur. Le tournant concernant l'évolution du profil psychologique des bénéficiaires accueillis s'est confirmé par la présence d'un nombre significatif de jeunes présentant des troubles psychiatriques.